

SE-UNSA Marne

Septembre 2010 1er degré

Je cherche une bonne nouvelle !

Enseignants des écoles, le gouvernement annonce vouloir remettre à plat les rythmes scolaires ...Ouf ! Après le désastre Darcos, on va enfin pouvoir avancer sur ce dossier ! Bonne nouvelle ?

Eh non ! Les annonces de Luc Chatel se cantonnent à des expérimentations 2nd degré, et la commission en charge du dossier ne comprend ni syndicat d'enseignants ni représentants de parents d'élèves mais « d'éminents experts » !

Enseignants, vous êtes sous payés, vous faites un métier difficile ! C'est le Président qui le dit ... on va vous revaloriser ! Bonne nouvelle ?

Encore non ! Seuls les jeunes dans le métier, à qui on vient de jeter un os, avec la refonte des grilles indiciaires, pourront un peu se satisfaire de cette mesurette trompe l'œil !

Fonctionnaires, l'Etat compte sur vous et vous chouchoute. La preuve il vous a augmenté de 0,5% en juillet ... Bonne nouvelle ?

Eh non ! Il a d'ailleurs failli revenir sur sa promesse, seule la ténacité syndicale lui a fait tenir parole ! Votre salaire sera même gelé jusqu'en 2013, ce qui fera, en comptant les augmentations de cotisation retraite, 20% du pouvoir d'achat en moins sur 10 ans ! C'est la crise ! Pas pour tout le monde, on le sait bien !

Salariés, travaillez, prenez de la peine, l'Etat vous promet une réforme de la Retraite plus juste ...

Bonne nouvelle ? Non, cette réforme pénalisera encore, avec le recul du bornage de l'âge de départ, les femmes, les précaires, ceux qui occupent des emplois pénibles

Citoyens, vous pensez la société française plus juste? On promet d'ailleurs la disparition des niches fiscales ... Bonne nouvelle ?

Non, bien sûr ... Le bouclier fiscal, niche des niches, restera en vigueur. L'affaire Woerth a mis au grand jour le traitement de faveur réservé aux plus fortunés, tandis que les handicapés, les foyers monoparentaux, les classes moyennes feront les frais des suppressions de niches qui sont loin d'être des avantages !

L'affaire des Roms, la loi sur l'absentéisme scolaire, l'envoi des parents en prison, les multiples atteintes aux libertés en écœurent plus d'un !

Dans ce climat de rentrée, bien sûr que nous ferons notre métier, au mieux, dans l'intérêt de nos élèves,mais le projet pour l'Ecole Publique, pour la société que nous voulons pour demain, nécessitera un fort engagement de tous, enseignants, salariés, citoyens ! Premier rendez-vous, le 7 septembre, car rien n'est encore joué !

Aline GEERAERTS, Secrétaire départementale

PS : Ah oui, j'ai trouvé une « petite » bonne nouvelle : l'augmentation du taux du livret A en août 2010 mais la perte de pouvoir d'achat ne me permettra pas d'en profiter !



SE-UNSA Section de la MARNE
Maison des syndicats-rez de chaussée
15bd de la paix
B.P.149 51055 REIMS cedex
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 06/01/78, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



LE SE-UNSA VOUS DÉFEND



**Aline
GEERAERTS**

06 14 25 31 19

*Titulaire CAPD
Secrétaire générale
Marne*

L'équipe 1er degré du SE-UNSA

Benoît FOLB

06 14 25 29 64

*Suppléant CAPD
Responsable
secteur Reims*



**Jean-Michel
ALAVOINE**

06 14 25 30 61

*Titulaire CTPD
Secrétaire général
académique*

De nombreux
militants du SE-
UNSA assurent
le relais dans le
département,
parmi lesquels:

Jeanne Titus Carmel, Reims, 03 26 36 48 92

Didier Petit, Cormontreuil, 03 26 82 12 09

Eric Chaverou, secteur Vitry le François, 03 26 72 26 35

Hervé Defontaine, vallée de l'Ardre

Patrice Barthélémy, Secteur Sézanne, 06 14 25 29 58

N'hésitez pas à les contacter si besoin.

LE SE-UNSA VOUS INFORME

- **Les flashes infos du SE-UNSA Marne :**
la lettre électronique : abonnez vous personnellement en nous communiquant votre adresse courriel. **Les flashes infos sont envoyés systématiquement à chaque école, demandez le à votre directeur.**

- **Le site départemental :**

<http://sections.se-uns.org/51>

L'actualité en direct, ainsi qu'en téléchargement, grand nombre de nos publications catégorielles.

- **Les publications papiers :**

Bulletins L'Enseignant

Le SE-UNSA tient aussi à votre disposition différentes brochures 1er et 2nd degré : guide pratique carrière, PE, Lycée collège, LP, TZR, contractuels, CPE, EPS, Assistants d'éducation, stagiaires, CO-PSY, Maternelle, enseigner hors de France...

Il suffit de nous les demander au 51@se-uns.org pour les recevoir.



**Des guides pour
votre carrière**

disponibles dans votre section



Mon choix c'est l'Unsa !



Les permanents du SE-UNSA 51 ne peuvent tous être présents chaque jour : Ils sont enseignants, et donc assurent et préparent leurs cours.

Sur leur temps de représentants syndicaux, ils doivent aussi assurer la représentation du SE-UNSA 51, dans un certain nombre de réunions (rectorat, inspection académique, préfecture, syndicat national de l'Éducation et syndicat interprofessionnel UNSA etc...)...et suivre les **dossiers individuels des adhérents.**

L'ENSEIGNANT MARNAIS : Directeur de la Publication : Aline GEERAERTS
Comité de Rédaction : A. Geeraerts, J.M. Alavoine, Benoît Folb Imprimé par nos soins

- 1 €

*Je ne reste pas isolé (e)
je me syndique !*

Fonctionnement de l'École : y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Rythmes, échec scolaire, gestion administrative, responsabilité... Quel que soit le dossier, la même question revient inlassablement : école primaire, y a-t-il un pilote dans l'avion ? Maire, directeur, inspecteur, il n'y a pas aujourd'hui un pilote mais plusieurs qui se partagent les commandes, avec des outils de navigation et des contraintes différents. Pour le SE-UNSA, la structuration administrative et juridique de l'École doit évoluer. Comme il l'a déjà fait auprès du député Reiss, chargé d'une mission par le Premier Ministre, sur ce dossier, le SE-UNSA décline des propositions adaptées à la diversité des territoires allant du regroupement d'écoles à la création d'établissements.

Les évolutions de l'éducation prioritaire

Cette année scolaire devrait être marquée par une « remise à plat » des politiques d'éducation prioritaire. Certes, le mille-feuille de dispositifs ne peut perdurer. Mais le SE-UNSA ne partage pas les principes de Luc Chatel sur le sujet : approche « sécuritaire » plutôt qu'éducative, focalisation sur le second degré et oubli de l'école primaire, dérégulation et pouvoir accru des chefs d'établissement, opacité et incertitudes autour du dispositif CLAIR. Il exige la transparence dans l'évaluation comme dans la politique menée.

Les enseignants de l'UNSA

L'expérimentation de nouveaux rythmes

Luc Chatel a installé le 7 juin le comité de pilotage qui va faire des propositions en matière de rythmes scolaires. Ce débat sur les rythmes ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur la lourdeur et la cohérence des programmes, sur le temps de travail des enseignants, sur l'articulation avec les temps post et périscolaires ou encore sur la question des devoirs. Or la récente décision unilatérale de Luc Chatel d'organiser une journée scolaire, soit disant articulée autour du sport (et non de l'EPS) dans certains collèges et lycées, entame d'ores et déjà la crédibilité du processus.

L'évaluation de l'acquisition du socle commun

A l'école primaire, le ministère souhaite maintenir un dispositif d'évaluations nationales répondant à un double objectif : bilan et diagnostic. Le SE-UNSA plaide pour un retour des évaluations au début du CE2 et au début du CM2 pour mettre en place une action pédagogique sur l'année scolaire. Le SE-UNSA demande également que les contenus et le codage soient revus et adaptés en fonction des inadéquations constatées.

Quels seront les choix du ministère ?

Au collège, la mise en œuvre du socle entre dans sa phase décisive puisque sa validation complète sera nécessaire pour l'obtention du DNB à la session 2011. Le livret personnel de compétences, qui entre également en vigueur dans tous les établissements, constitue l'outil fondamental de la validation progressive des acquis des élèves. Si les outils existent, il sera primordial de bien accompagner les enseignants pour qu'ils s'approprient efficacement cette évolution majeure de notre système éducatif.



Ils ont des têtes d'économie budgétaire ?

NON!



Budget : un mammoth exsangue...

En quatre rentrées, plus de 50 000 emplois d'enseignants ont disparu. Dans la même période, les effectifs n'ont cessé d'augmenter dans les écoles et seule la déscolarisation de la moitié des deux ans a permis de faire face au manque de postes.

Les effectifs progressent à nouveau au collège et on attend 17 200 élèves de plus dans le second degré. Les moyens ont pourtant été amputés très fortement.

L'équation budgétaire 2011 est connue : -16 000 emplois et... 13 leviers insupportables pour y arriver ! Le SE-UNSA sera dans l'action contre la politique budgétaire du gouvernement.

Masterisation : an 1

La masterisation entre dans sa phase opératoire. Sa mise en œuvre correspond davantage à un bizutage qu'à une formation. Pour le SE-UNSA, c'est une épreuve du feu totalement inacceptable qui va à l'encontre de ce qu'est un véritable processus de formation.

A cela s'ajoutera la désorganisation des équipes et des emplois du temps dans les établissements. Le SE-UNSA sera aux côtés des personnels (stagiaires et tuteurs) mis en difficulté par la réforme. Il se soucie déjà particulièrement des nombreux stagiaires des DOM, qui pour des raisons d'économies budgétaires, sont affectés contre leur gré en métropole à cette rentrée.

GHR (gestion humaine des ressources) : quid d'une gestion humaine ?

Bien peu d'« humain » et beaucoup d'« économique » dans la GHR du ministère ! Le SE-UNSA se bat pour que les droits des personnels soient respectés. Les enseignants des écoles se voient par exemple refuser le bénéfice du temps partiel à 80%. Quant à la mobilité « choisie », elle est de plus en plus subie : rapprochements de conjoints impossibles depuis 7 ans et plus, retours de disponibilité empêchés, parcellisation des postes...

Mon choix c'est l'Unsa !

Santé au travail : l'année sera décisive avec la transformation des CHS en CHS-CT

L'accord Fonction Publique, dont l'UNSA est signataire, doit être concrétisé avant la fin décembre par la mise en œuvre des CHS - Conditions de Travail, en lieu et place des Comités Hygiène et Sécurité. Enfin, l'impact des conditions de travail sur la santé des personnels est reconnu. Le SE-UNSA combat en permanence pour que le ministère le prenne concrètement en compte. Cette année sera décisive en ce sens !



Pour l'École Publique

Près de 240 000 citoyens-militants ont déjà engagé leur nom en signant l'appel national pour l'École Publique. Les organisations signataires ont décidé de poursuivre cette campagne. Dès le 9 septembre une nouvelle phase sera ouverte. L'objectif est de réunir quelques dizaines de milliers de signatures supplémentaires et de franchir la barre des 300 000 avant le 9 décembre. Lors du débat parlementaire sur le budget 2011, nous interpellons, au nom des pétitionnaires, les élus (parlementaires, présidents des exécutifs locaux), le Président de la République, le Premier ministre, le Ministre de l'Éducation nationale, ainsi que les responsables des partis politiques. Le SE-UNSA sera, à nouveau, un des moteurs de cette campagne.

Xénophobie, politique du pilori : ça suffit !

Le SE-UNSA est indigné de la politique du « pilori » à laquelle participent les plus hautes autorités de l'État. Gens du voyage, étrangers, parents d'enfants délinquants et bien d'autres sont accusés de tous les maux et livrés en pâture à la « vindicte populaire »...

C'est pour cela qu'il est signataire, avec l'UNSA Education, de l'« Appel Citoyen : Face à la xénophobie et à la politique du pilori : liberté, égalité, fraternité ».

Sur le terrain des libertés, l'année 2010-2011 s'annonce à hauts risques. Le SE-UNSA dénoncera chaque atteinte aux principes de notre République.

Absentéisme et populisme : non à l'instrumentalisation de l'École !

Après avoir fait adopter sa loi sur l'absentéisme scolaire, le député Ciotti a récidivé, cet été, en proposant la condamnation à deux ans de prison des parents d'« absentéistes »... Cette proposition grossière vient s'ajouter aux multiples coups de menton et autres déclarations tonitruantes qui se sont succédés depuis deux ans.

Pointer du doigt des familles en détresse en agitant le spectre des « classes dangereuses » ne sert qu'à flatter un électorat sensible au populisme et à camoufler l'impuissance du gouvernement et de l'UMP, tant sur la crise que sur les questions de sécurité. Le SE-UNSA n'acceptera pas que l'École soit instrumentalisée à de telles fins politiciennes et dénoncera les propositions et mesures visant à stigmatiser les familles les plus fragiles.

Retraites : Le SE-UNSA appelle à la grève le 7 septembre

Face à une réforme des retraites injuste, pas de trêve ni estivale, ni automnale...

Pour l'UNSA, rien n'est joué et le SE-UNSA s'inscrit pleinement dans la mobilisation interprofessionnelle du 7 septembre. Déjà, les mobilisations précédentes et les interventions du syndicat (en particulier le courrier de Christian Chevalier au ministre de l'Education nationale) ont permis d'obtenir quelques reculs significatifs concernant le dispositif des mères de trois enfants et la prise en compte des 15 ans de services actifs pour les anciens instituteurs.

Pour les enseignants et le SE-UNSA, le temps reste à l'action : une mobilisation large peut permettre d'aboutir à une réforme plus juste.



**Avec l'Unsa
et l'intersyndicale
battons-nous
pour une autre réforme**

**Tous en manifestation
mardi 7 septembre**

**Refusons
cette réforme
des retraites
injuste**

injuste

- le report de l'âge de la retraite à 62 ans
- la non prise en compte de la pénibilité
- le report à 67 ans de l'annulation de la décote
- les efforts financiers sur les seuls salariés
- la hausse des cotisations des fonctionnaires baissant leur pouvoir d'achat

Dans la rue aujourd'hui,
Pour défendre les retraites de demain.

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
UNSA
libra ensemble
www.unsa.org

Retraites : Premiers reculs du gouvernement

L'UNSA Fonction Publique avait dénoncé deux mesures scandaleuses alourdissant encore le projet de loi pour deux catégories de fonctionnaires : les parents de trois enfants ou plus et les agents ayant effectué des services actifs.

Par deux auto-amendements déposés au Conseil supérieur de la fonction publique, le gouvernement nous donne satisfaction.

Dans le premier cas, il ne rajoute plus à la suppression de la possibilité de départ anticipé la date limite absurde du 13 juillet 2010 pour le dépôt des dossiers de ceux ayant acquis leur droit : elle est reportée au 31 décembre 2010.

Dans le second cas, le nombre d'années de services actifs ouvrant droit à un âge de départ dérogatoire à l'âge légal est maintenu à son niveau actuel.

Ces premiers reculs, dus à la mobilisation, doivent en appeler d'autres plus substantiels : rendez-vous à tous au 7 septembre, journée nationale d'action syndicale !

REIMS :

**RV à 10H maison des syndicats
sous la bannière UNSA pour la
manifestation .**

L'UNSA rappelle quelques principes essentiels.

Pour l'UNSA, la retraite par répartition et un bon taux de remplacement sont deux piliers non négociables de notre système de retraite. Dans ce cadre, elle refuse la remise en cause de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans. En l'état actuel du fonctionnement du marché du travail et des écarts d'espérance de vie à 60 ans, celle-ci ne pourrait en effet qu'aggraver les inégalités d'accès des assurés au droit à la retraite.

De même, l'UNSA défendra le maintien des six derniers mois pour le calcul des pensions des fonctionnaires car il prend notamment en compte les différences de carrières et de rémunérations entre le privé et le public.

REFORME DE LA RETRAITE

L'UNSA fait des propositions.

Pour l'UNSA, les 80% des dépenses de l'assurance vieillesse liées au travail doivent logiquement continuer à être financées par les cotisations. Mais les 20% restant, qui correspondent à des dépenses de solidarité (minimum contributif, avantages conjugaux et familiaux...), doivent relever de la solidarité nationale et donc des ressources fiscales.

Afin de les financer, l'UNSA propose :

- de remettre en cause la loi TEPA, que ce soit pour le bouclier fiscal ou l'exonération des heures supplémentaires (1,2 milliard d'euros de recettes supplémentaires) ;
- de mettre fin aux exonérations de charges sociales non compensées (1,2Md) ;
- de taxer l'intéressement et la participation avec un coût pour les entreprises proche de celui résultant des cotisations patronales assises sur les salaires. Porter ainsi de 4% à 15% le forfait social sur l'intéressement rapporterait environ 1Md d'euros ;
- d'augmenter, dans ce contexte, ainsi créé, d'efforts partagés, la CSG d'un point, la recette pouvant être répartie entre l'assurance maladie et les retraites ;
- de rendre effective, début 2011, l'augmentation de 0,3 point de la cotisation vieillesse, qui, à la suite du rendez-vous sur les retraites de 2008, aurait dû entrer en vigueur au début 2009.

À elles seules, ces mesures produiraient de l'ordre de 10 milliards d'euros par an.

L'UNSA demande enfin que soient revisités les 30 milliards d'euros d'exonérations de charges sociales compensées par le budget de l'État, sur la base d'une évaluation sérieuse de leur efficacité en matière d'emploi. En tout état de cause et sans attendre, elle demande d'en bloquer le montant à celui atteint aujourd'hui.

Pour l'UNSA, dans un contexte de déséquilibre démographique, sauvegarder notre système de retraite nécessitera des efforts. Encore faudra-t-il qu'ils soient justes et donc socialement partagés.

Les propositions détaillées, les articles de fond sont sur : www.unsa.org

L'actualité UNSA Champagne Ardenne : www.unsa-champagne-ardenne.com



Enseignants des écoles, vous devez faire une déclaration d'intention de grève.

Celle-ci devra être reçue par votre IEN au plus tard le vendredi 3 septembre.

Le SE-UNSA vous conseille d'envoyer cette déclaration sur papier mercredi au plus tard et de doubler par un mail à votre IEN, indiquant que vous déclarez votre intention de grève, et que votre courrier papier suit par voie postale. Bien évidemment, seul, le formulaire déclarant que vous avez ou n'avez pas effectué votre service le 7, servira de base à la retenue de salaire.

Modèle:

Mouvement social du 7/09/2010 Déclaration individuelle d'intention

Je soussigné(e)

NOM :

PRENOM :

Affectée à l'école de:

Ville :

Circonscription de :

dédare avoir l'intention de répondre positivement à l'appel à la grève du 7 septembre 2010 suite au préavis déposé au plan national par les organisations syndicales enseignantes et leurs fédérations et confédérations.

Date :...../...../ 2010 Signature :

~~Rois du double langage~~

Au SE-UNSA
on préfère
parler vrai !



LE SE-UNSA PLUS PROCHE DE VOUS



POT de RENTREE

Vendredi 24 septembre 2010 à 18 H00
(locaux de l'UNSA, rez de chaussée de la maison des syndicats,
à REIMS)



Réservé à nos adhérents et sympathisants, pour échanger
en toute convivialité autour d'un verre.

LE SE-UNSA VOUS ÉCOUTE, VOUS INFORME



Les Réunions d'Information Syndicale Sur le Temps de Travail

Tous les collègues peuvent y participer à raison de 2 réunions de 3 h dans
l'année : instituteurs, professeurs des écoles élémentaires ou maternelles, réseau d'aide, directeurs,
adjoints, brigades ou Zil, syndiqués ou non syndiqués

REIMS : **Mercredi 20 octobre 9H/12H**, maison des syndicats, rez de chaussée 15 bd de la paix

EPERNAY : **Mercredi 17 novembre 9H/12H**, maison des associations, rue Cervaux, salle

CHALONS : **Mercredi 1 décembre 9H/12H**, maison des syndicats, 1 place de Verdun

Ordre du jour :

- Actualité du métier
- Vos questions, vos préoccupations (carrière-retraite-droits-vie de l'école)

COMMENT PARTICIPER ?

Chaque participant fait parvenir à son IEN un courrier in-
formant de sa participation (voir modèle de lettre). Celle-
ci est de droit (décrets des 28/05/82 et 12/06/87) au moins
huit jours avant.

Cette réunion comptera dans le temps des animations pé-
dagogiques, du temps de concertation ou ½ journée de
solidarité. Une attestation de présence sera délivrée

**Au SE-UNSA
on se bat
pour aboutir !**

Modèle de courrier à envoyer à l'IEN,

Mme M. l'Inspectrice (teur) de l'Education Nationale, Circonscription de

Mme M. l'Inspectrice (teur) de l'Education Nationale ,

Conformément aux dispositions du décret n°82-447 du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je
participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SE-UNSA le

Je vous prie de croire, Mme M. l'Inspectrice (teur) de l'Education Nationale, en mon profond dévouement.

Date et signature

LE SE-UNSA : RÉSOLUMENT DIFFÉRENTS

Ne vous y trompez pas, tous les syndicats ne défendent pas les mêmes valeurs...

L'actualité éducative de la fin d'année scolaire 2009 a montré combien les approches des différentes organisations syndicales peuvent être divergentes, et combien les conservatismes de tous poils ont encore de beaux restes.

La formation des enseignants, la réforme du lycée ou la nouvelle version du brevet des collèges en ont été la démonstration.

Ainsi, là où certains défendent des prés carrés corporatistes, pour le plus grand bénéfice du ministère, nous nous battons pour une conception du métier qui dépasse le repli identitaire de chaque lieu d'enseignement.

Pourquoi refuser d'admettre que le cœur du métier d'enseignant est le même, que l'on exerce en école, au collège ou au lycée ?

Cette façon particulière dont le SE-UNSA aborde les sujets éducatifs n'est pas le fruit de quelques lubies. C'est la conséquence même de ce que nous sommes, c'est-à-dire un syndicat moderne, regroupant tous les enseignants de la maternelle au lycée, en capacité d'analyser dans sa globalité un Système éducatif en mouvement, ses lignes de forces, ses faiblesses et ses injustices... et de faire des propositions innovantes.

« **Proposer et s'opposer !** », cela aussi nous rend résolument différents !

Certains se contentent de dire systématiquement non à toutes réformes en s'arc-boutant sur un système sclérosé, alors même qu'ils prônent le changement... sans jamais faire de propositions. Ce n'est pas notre conception du syndicalisme...

Pour le SE-UNSA, le changement n'est pas une formule creuse. Nous avons des propositions concrètes pour transformer le système éducatif, des revendications claires pour les enseignants. C'est avec vous que nous les élaborons. C'est avec vous que nous construisons un Syndicat moderne et dynamique.

Pourquoi se syndiquer au SE-UNSA ?

- Pour joindre votre force à celle des autres et être ainsi mieux informé(e) et mieux défendu(e) : Nous vous conseillerons pour vous aider à résoudre les problèmes administratifs (mutation avancement d'échelon, notation, congés, frais de déplacement, obligations de services, responsabilité...).
- Pour affirmer un parti pris citoyen : une société sans contrepoids social n'est pas démocratique.
- Pour apporter du nouveau dans le syndicalisme français avec l'UNSA. Avec les salariés du public comme du privé, il faut faire place à un syndicalisme d'union, réformiste, laïque et européen, qui respecte l'autonomie de chacun.
- Pour bénéficier de la force de tous les enseignants, de la maternelle au lycée, dans un même syndicat, le SE-UNSA. La division catégorielle est néfaste à la réussite de tous nos élèves. Notre métier et le service public d'Éducation nationale ont besoin de cohésion.

Des raisons solides pour adhérer au SE-UNSA !

Les documents d'adhésion sont sur notre site : <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>

Qui sommes-nous ?

- Notre première **originalité**, c'est de **rassembler dans le même syndicat**, des enseignants de toutes catégories, de la maternelle au lycée (PLP, agrégés, Professeur des Ecoles, PEGC, certifiés, CPE, prof d'EPS, A E, MI-SE...).
- Notre seconde originalité c'est celle de la responsabilité. Au SE UNSA, nous cherchons **la cohérence et la crédibilité dans nos revendications** et de nos actions.

LA SOCIÉTÉ CHANGE
LE SYNDICALISME ÉVOLUE
UNSA
DES SALARIÉS DU PUBLIC ET
DU PRIVÉ UNIS POUR ÊTRE LIBRES
E N S E M B L E
MON CHOIX C'EST L'UNSA !

L'ÉCOLE CHANGE
L'ENSEIGNEMENT ÉVOLUE
SE-UNSA
DES ENSEIGNANTS DE LA
MATERNELLE AU LYCÉE UNIS
AUTOUR D'UN VRAI PROJET
É D U C A T I F
MON CHOIX C'EST L'UNSA !

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS-UNSA
209 BD SAINT-GERMAIN - 75007 PARIS
01 44 39 23 00 - www.se-unsa.org

